

Image not found or type unknown



Achat mauvaise qualité à l'étranger

Par **DS 79**, le **08/03/2009** à **13:14**

lors de mon séjour en Turquie ,j'ai fait l'achat d'une veste en cuir dans une fabrique (le patron était l'ami du guide) qui était dans les visites du circuit;il se trouve que j'ai payé cette veste 2 fois son prix .j'ai fait 1 paiement par carte bancaire de suite et 2 paiements différés .de plus la qualité n'est pas à la hauteur du prix puisque le cuir se casse.rnque dois je faire ;j'aimerais faire opposition sur les 2 règlements à venir.rnest ce possible?